

La pénibilité de moins en moins reconnue

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les exemples d'emplois avec les taux proposés en déclinaison de l'accord CGT / employeurs des IEG en date du 16 avril 2010.

Cet accord a été transposé dans le décret paru au journal officiel du 25 septembre 2011

FO a refusé de signer un mécanisme de recul pour les Agents.

La Doc FO de référence sur le fond est disponible dans tous nos syndicats : « **Les Services Actifs et Insalubres Attaqués** »

| Exemple d'emplois | Direction | Division | Taux actuel | Taux proposé sans l'astreinte |
|--|-----------|----------------------------|----------------------------|-------------------------------|
| Agent technique de conduite turbine à combustion | DSEI | Prod | Pas d'indication direction | 87 % |
| Coordinateur processus journalier, ingénieur d'appui, ingénieur d'exploitation, optimiseur journalier, préparateur optimiseur, responsable adjoint, responsable filière infra journalière, responsable d'équipe, responsable filière interface temps réel, responsable filière journalière | DOAAT | CPO JO3 CPO HYDRO | Pas d'indication direction | 0 % |
| Ingénieur alternant infra journalier | DOAAT | CPO JO3 | Pas d'indication direction | 0 % |
| Agent d'intervention maintenance thermique | DPI | DAIP | Pas d'indication direction | 79 % |
| Technicien intervention et caractérisation | DPI | DIN | Pas d'indication direction | 73 % |
| Technicien de laboratoire génie civil | DPI | DIN | Pas d'indication direction | 60 % |
| Technicien de laboratoire chimie métallurgie analyse médicale | DPI | DIN | Pas d'indication direction | 60% |
| Agent de soudage-technicien soudage | DPI | DPIH | Pas d'indication direction | 100 % |
| Agent machine outil – technicien machine outil | DPI | DPIH | Pas d'indication direction | 80 % |

| | | | | |
|---|-------------|-----------------|----------------------------|-------|
| Technicien d'intervention et assistant technique MCR Intervenant sur le parc Hydraulique | DPI | DPIH | Pas d'indication direction | 80 % |
| Agent d'exploitation-opérateur maintenance exploitation (SEI) –agent maintenance électricité DSEI | DPI DSEI | DPIH | Pas d'indication direction | 75 % |
| Assistant technique contrôle électrique-GMH | DPI | DPIH | Pas d'indication direction | 50 % |
| Assistant technique contrôle électrique-GEH | DPI | DPIH | Pas d'indication direction | 38 % |
| Agent technique « intervention mise en service » informatique industrielle - CIH | DPI | DPIH | Pas d'indication direction | 30 % |
| Assistant contrôle électrique - DTG | DPI | DTG | Pas d'indication direction | 50 % |
| Agent de maintenance mécanique – opérateur maintenance mécanique SEI Technicien de maintenance mécanique | DPI DSEI | DPIH Hydrau | Pas d'indication direction | 100 % |
| Technicien de principal de maintenance mécanique et soudage – contremaitre maintenance mécanique (SEI) | DPI DSEI | DPIH- Hydrau | Pas d'indication direction | 70 % |
| Technicien exploitation – technicien maintenance Exploitation (SEI), technicien maintenance électricité(SEI), surveillant (SEI) | DPI DSEI | DPIH Hydrau | Pas d'indication direction | 65 % |
| Technicien principal d'exploitation-contremaitre exploitation (SEI) | DPI DSEI | DPIH Hydrau | Pas d'indication direction | 40 % |
| Technicien d'intervention et Assistant technique (MCR, Fonctionnement) Hydraulique intervenant sur les parcs THF et nucléaire, intervenant sur machines tournantes | DPI | DPIH DPN | Pas d'indication direction | 63 % |
| Chargé d'affaires, chargé de méthodes, appui technique maintenance | DPI | DPIT | Pas d'indication direction | 51 % |
| Agent d'intervention et de surveillance maintenance(MCR, manutention, elec, autos, logistique technique, ...), agent et technicien maintenance méca générale, méca diesel, agent machine outil, métrologie, agent et technicien elec | DPI DSEI | DPIT SEI | Pas d'indication direction | 63 % |

| | | | | |
|---|-------------|----------|----------------------------|-------|
| Agent & Technicien d'intervention et de surveillance appui au process THF (chimie, essais, environnement, contrôle des performances, ...) - Agent et Technicien Labo | DPI DSEI | DPIT-SEI | Pas d'indication direction | 42 % |
| Agent d'intervention et de surveillance maintenance (MCR, elec, essais, autos, génie civil, logistique nucléaire...) | DPI | DPN | Pas d'indication direction | 63 % |
| Agent d'intervention et de surveillance autres process (chimie,-enviro, radiopro, sécurité...) | DPI | DPN | Pas d'indication direction | 55 % |
| OP entretien | DSEI | prod | Pas d'indication direction | 100 % |
| Agent technique de conduite turbine à combustion | DSEI | prod | Pas d'indication direction | 87 % |
| Agent technique de conduite, agent d'exploitation, des turbines à combustion | DPI | DPIT | Pas d'indication direction | 70 % |

Ce 27 octobre, toutes les organisations syndicales étaient présentes à cette réunion.

La Direction d'EDF refuse d'indiquer les taux actuels de l'ensemble des emplois.

Selon nos estimations, les reculs de reconnaissance de la pénibilité **vont de moins 5 % à moins 70 %**

Exemple :

- Dans l'ancien système, les emplois de la direction de la DOAAT étaient entre 30 et 70 % qu'ils soient en astreinte ou pas.
- Dans le nouveau système, ces emplois passent tous à 0 % eu égard à la pénibilité, « version accord CGT et employeurs »

Pour l'ensemble des Directions de l'entreprise, aucun emploi n'a de reconnaissance de pénibilité mieux reconnue qu'auparavant.

Bonification : quelques rappels

Embauche avant 01/01/09

- 1 an de services actifs à 100 % : 2 mois de bonification.
- 1 an de services actifs à 50 % : 1 mois de bonification.

Embauche à partir du 01/01/09

- 1 an de services actifs à 100 % : 10 jours de CEJR.
- 1 an de services actifs à 50 % : 5 jours de CEJR.

Proratisation pour les taux intermédiaires.

La décote s'applique depuis le 01/07/11

Pour FO Énergies et Mines, notre position de fond reste le maintien de la reconnaissance de la pénibilité à minima dans les taux actuels et ce, dans l'ensemble des emplois examinés.